

par le futur gestionnaire

■ Serge Mounard est déjà gestionnaire du parc animalier. « La grotte aux marmottes » à Argelès, dans les Pyrénées orientales. Pour lui, il s'agit d'un projet à la fois écologique et nocturne avec des structures légères et beaucoup d'espace. « Nous avons des

sifier les activités, notamment en été puisqu'il serait ouvert en dehors de la période de neige. Cela permettrait donc aussi de trouver un équilibre économique à un investissement important. Cette idée de parc animalier a donc germé fin 2004. Comme il existe des parcs dans d'autres zones de montagne comme les Pyrénées ou les Alpes du sud, le projet ne nous a pas paru contraire à l'esprit d'un parc régional.

selon les besoins des animaux qui seront donc en semi-liberté. Bien sûr, ce n'est pas une réserve, mais nous avons eu l'avis d'un vétérinaire spécialiste de ces espèces qui estime que les animaux se portent bien dans un tel contexte. Ils se produisent même dans les Pyrénées. Ils auront donc suffisamment de place et pourront s'adapter. Ce type de parc répond à des normes et nous ne pouvons pas

par le futur
gestionnaire

■ Serge Mouaid est déjà gestionnaire du parc animalier. « La grotte aux marmottes » à Argelès, dans les Pyrénées-orientales. Pour lui, il s'agit d'un projet à la fois écologique et novateur avec des structures légères et beaucoup d'espace. « Nous aurons des

sifie
mer
ouv
riod
trait
équi
inve
Cett
a do
me
d'au
com
Alpe
nou
l'esp

lieu au printemps va être repoussée. Cela nous laisse le temps de retravailler le projet pour que la FRAPNA, à défaut d'y adhérer, le trouve acceptable. Comment l'abandonner alors que seuls deux délégués du syndicat mixte (sur 25) ont voté contre ? En tant que président, je suis bien obligé de tenir compte de la majorité !

Le projet pourrait-il être abandonné ?

JCT : La réalisation du foyer de Crolles va débuter en mai ou juin, pour la partie qui concerne les activités nordiques. Le logement de

Edouard Mari, directeur du Parc des Bauges

Onquiles, il n'y aura qu'un grillage extérieur. Les visiteurs seront en contact direct avec les animaux. Nous avons dû trouver un compromis entre la réserve et la captivité pour qu'on puisse voir les animaux, ce qui n'est pas toujours possible dans une réserve... » À Argelès, le parc travaille en partenariat avec les accompagnateurs de montagne qui visitent le parc le matin puis partent dans la journée avec les visiteurs pour faire du trekking ou de la randonnée dans les Pyrénées que nous avons visité à deux reprises avec des élus du Parc des Bauges. Le candidat compte s'inspirer très largement de ce qu'il a réalisé à Argelès. Nous avions au préalable échangé

avec des animaux malheureux. Ils perdent peut-être un peu leur caractère propre en s'habituant à nomme. Les marmottes par exemple, deviennent très milières.

Ce type d'installation nécessite une enquête publique qui n'a pas encore été lancée. Il faudra un arrêté préfectoral pour autoriser l'ouverture. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourra demander les permis de construire, donc tout cela prendra du temps.

Qui va gérer le parc ?

JCT : En juin 2005, nous avons utilisé la procédure de la délégation de service public. Nous avons retenu la candidature de professionnels de très bon niveau, qui ont une expérience dans ce domaine avec un parc géré dans les Pyrénées que nous avons visité à deux reprises avec des élus du Parc des Bauges. Le candidat compte s'inspirer très largement de ce qu'il a réalisé à Argelès. Nous avions au préalable établi

Songués, il n'y aura qu'un grillage extérieur. Les visiteurs seront en contact direct avec les animaux. Nous avons du trouver un compromis entre la réserve et la captivité pour qu'on puisse voir les animaux, ce qui n'est pas toujours possible dans une réserve. » A Argelès, le parc travaille en partenariat avec les accompagnateurs de montagne qui visitent le parc le matin puis partent

Edouard Mari, directeur du Parc des Bauges

Nous n'avons pas un rôle d'arbitre »

► Il y a ceux qui sont pour et ceux qui sont contre ce parc animalier et on attend que le Parc des Bauges tranche. Ce n'est pas son rôle. Il n'a ni le pouvoir d'interdire ni celui d'autoriser. Un parc Naturel régional ne doit pas rentrer dans ce jeu-là. Les collectivités locales sont suffisamment grandes pour savoir ce qu'elles ont à faire.

Le dossier est en cours, il va faire l'objet d'une procédure réglementaire et quand le Préfet sollicitera notre avis, nous le donnerons. Il portera sur l'impact sur la faune et la flore de ce type d'installation

Les communes et communautés de communes de Savoie Grand Revard ont décidé de s'engager dans ce projet en lançant une délégation de service public et à mi-chemin, Chambéry s'est demandée si c'était vraiment compatible avec la charte du Parc des Bauges. Il fallait réfléchir ensemble avant pour savoir si cela était pertinent ou pas. Mais ça n'a pas été fait. Aujourd'hui, comme les communes se disent qu'elles sont peut-être une erreur et qu'elles ne sont pas à même de décider de tout arrêter, elles veulent faire loyer au Parc un rôle d'arbitre. C'est inadmissible. La charte a été écrite avec les élus et ils sont donc bien placés pour savoir si leur projet est compatible avec l'esprit d'un parc naturel régional. La stratégie du Parc, tout le monde la connaît. Faire un parc animalier dans un parc naturel dans le sens de la démarche d'un parc naturel régional ? Il ne faut pas être sorti de

Saint-Cyr pour répondre à une telle question ! Depuis qu'il existe, le parc des Bauges n'a jamais eu l'idée de créer un parc animalier. Mais nous sommes cependant respectueux des idées et des projets des collectivités. Pas question de jouer au Père Fouettard. Et puis tout dépend aussi comment ce projet va être mis en œuvre et comment il va fonctionner. Si des milliers de personnes arrivent en car, visitent le parc animalier, et repartent aussitôt après, si elles s'en vont sans même acheter une tomme et qu'elles n'ont pas envie de revenir pour voir la faune sauvage locale dans son environnement naturel, les retombées seront limitées. Mais nous restons prudents car nous n'avons pas la science infuse : on ne peut pas prôner le développement d'un tourisme des 4 saisons et des qu'on a un projet original hors saison, lui taper dessus. Si j'ai un reproche à me faire, c'est de ne pas avoir su convaincre les élus du syndicat mixte de faire un autre projet qui soit plus en lien avec la découverte du patrimoine et du territoire. Mais celui-ci a peut-être du bon ; il a un côté pédagogique, le gestionnaire choisi est sérieux et il peut faire quelques chose de bien dans les Bauges.

PROPOS RECUEILLIS PAR S M